

Réf: Dossier N° 002005

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ABEL HERMANN KOUASSI GROUPE » en abrégé
« AHK GROUPE »

Siège social Abidjan, Cocody, 2plateaux, Lot 1145, Ilot 128

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du vendredi 15 octobre 2021, et enregistrés au CEPICI le vendredi 15 octobre 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ABEL HERMANN KOUASSI GROUPE »

en abrégé « AHK GROUPE »

Objet : NEGOCE DE CIMENT ET AUTRES MATERIAUX DE CONSTRUCTION ,BTP ET CONSTRUCTION ,RESTAURATION RAPIDE ,CONSEILS ET FORMATION EN CREDIT MANAGEMENT , PRESTATION DE SERVICES DIVERS.Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; la prise en location gérance de tous fonds de commerce dans le domaine médical ; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,500,000 F CFA divisé en (250.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, 2plateaux, Lot 1145, Ilot 128

Dirigeant(s) : M KOUASSI KOUADIO ABEL HERMANN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-01329 du 15/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°08393/GTCA/RC/2021 du 15/10/2021

